

## Le concept de juriste-manager

Infolettre - Mars 2014

Nous voulons faire mentir l'adage qui dit que « le droit mène à tout pourvu qu'on en sorte ».

Nous vivons bon nombre de bouleversements dans les professions dites traditionnelles et le droit n'y échappe pas. « **Bernier & Loyer, Avocats Juristes Managers inc.** » veut faire les choses différemment au sein de la communauté juridique et innover dans une profession qui a bien besoin d'un vent de fraîcheur. En effet, la vitesse à laquelle les changements se produisent autour de nous nous incite à regarder l'avenir autrement. Le passé n'est plus garant du futur et le rôle de l'avocat doit évoluer au rythme de ces changements.

La technologie, la difficulté d'avoir accès à des services juridiques de qualité à des coûts raisonnables, un monde de plus en plus judiciaire, la difficulté pour les propriétaires de PME de naviguer à travers les dédales législatifs et réglementaires, tout cela nécessite une prise de conscience de la part des membres de la profession juridique. Il faut revoir nos façons de faire et profiter de cette remise en question pour adopter une approche-client qui situe le rôle de l'avocat bien au-delà de la seule expertise légale.

C'est ce qui nous a incité à mettre sur pied un cabinet qui propose non seulement des services juridiques mais aussi des services en gestion. Comme dirigeants d'entreprises, nous avons fait face à maintes reprises à des situations dans lesquelles nous avons dû faire affaires avec une panoplie d'experts travaillant en silo pour résoudre un problème. Que de perte d'énergie, de temps et d'argent à tenter de concilier ces différents points de vue!

À l'ère du numérique, où l'instantanéité, l'accessibilité et la rapidité d'exécution revêtent une importance capitale pour les utilisateurs de services juridiques, la profession doit se mettre au même diapason que sa clientèle et aller au-delà de la pratique traditionnelle qui consiste à fournir une expertise en droit qui ne tient pas compte de toutes les facettes d'une situation donnée.

C'est la mission que se donne le « juriste-manager ». Adopter une approche pragmatique, supportée par une solide expérience du terrain, qui nous permet d'analyser les problèmes sous différents angles pour en arriver à proposer aux clients des solutions qui répondent à ses véritables besoins. C'est pourquoi, notre équipe se compose non seulement d'avocats expérimentés, mais aussi d'experts-conseils oeuvrant dans d'autres champs d'expertises et qui sont reconnus comme des spécialistes dans leur domaine. L'idée du « guichet unique » appliquée à la pratique juridique!

Nous avons aussi le souci de rendre nos services abordables afin que la profession redevienne une « vocation » et cesse d'être vue comme un simple commerce qui ternit l'image de la justice. À titre d'exemple, il nous arrive fréquemment de servir tout simplement de guide pour orienter un client afin qu'il prenne en charge lui-même ses démarches légales ou de gestion. Ainsi, on lui « apprend à pêcher » en lui offrant des outils, de l'information et des réponses à peu de frais.

Avec ce projet, nous souhaitons bâtir quelque chose, innover, contribuer à l'avancement de la profession tout en

s'entourant de gens qui ont la même ambition. Des personnes expérimentées certes, mais aussi de jeunes avocats qui ont le goût de participer à un projet d'entreprise qui met à profit leurs talents, leur côté entrepreneurial, leur esprit créatif et qui veulent se démarquer de ce qui se fait dans les cabinets traditionnels.

En réalité, le concept de juriste-manager germe depuis longtemps dans nos têtes. Nous, qui avons délaissé la pratique du droit pour occuper des fonctions de haut dirigeants au sein d'entreprises nationales et internationales, nous avons voulu mettre à profit nos connaissances et notre expérience en droit et en gestion dans un format plutôt original. Le projet de procurer une expertise unique en utilisant comme tremplin une profession en pleine évolution est extrêmement emballant!

Mais, notre ambition ne s'arrête pas là. Récemment, nous nous sommes associés à un jeune avocat québécois qui vit à Manhattan depuis plusieurs années et qui vient de mettre sur pied un cabinet à New York. Ainsi, nous voulons rendre accessible aux entreprises d'ici un réseau d'avocats québécois oeuvrant à l'étranger.

Me Pierre Loyer

Me Jules Bernier

[www.juristesmanagers.com](http://www.juristesmanagers.com)